

Mesdames, Messieurs les
Président(e)s des Clubs de Tennis De
la Somme
S/C de Mesdames et Messieurs les
correspondant(e)s des Clubs de
Tennis de la Somme

Amiens, le 1^{er} septembre 2016

N/Réf : OK/CD/AM/

Objet : **Championnat par équipes Seniors
Hiver Saison 2017**

Mesdames, Messieurs,

Le championnat par équipes HIVER 2017 se déroulera les dimanches 16, 23, 30 octobre, mardi 1^{er} et vendredi 11 novembre 2016. Inter-Poules les dimanches 8, 15 et 22 janvier 2017.

Les règlements sportifs sont consultables sur le site du CDST, et nous vous invitons vivement à les diffuser auprès de vos capitaines d'équipes et licencié(e)s.

Dans les documents joints à cet envoi, vous trouverez :

- ✚ La composition des poules et divisions ainsi que le calendrier des rencontres Dames et Messieurs.
- ✚ La fiche récapitulative des championnats qui donne toutes les informations utiles.

RAPPEL :

Régi par le règlement de la FFT et par celui de la Ligue de Picardie, le championnat départemental comporte quelques spécificités sur lesquelles nous attirons votre attention :

1. Tous les joueurs prenant part au championnat hiver doivent être licenciés **au plus tard le samedi 15 octobre 2016.**
2. Chez les Messieurs :
 - ✚ Le début des rencontres est à **9 h 00.**
 - ✚ Le nombre de joueurs est de 4, les joueurs de simples sont différents des joueurs de double.
 - ✚ L'ordre des matchs est : Simple 2, Double, Simple 1.
 - ✚ Le double se joue en 2 sets gagnants et jeu décisif (en 7 pts) dans tous les sets.
 - ✚ Le double vaut 1 point.
3. Chez les Dames :
 - ✚ Le début des rencontres est à **14 h 00.**
 - ✚ La rencontre est maintenue même si elle commence après 15 h 00.
 - ✚ Le nombre de joueuses est au minimum de 2, les joueuses de double pouvant être les mêmes que les joueuses de simples. En conséquence, pour

les doubles, application du « No Ad » dans chaque set, et « Jeux décisifs » (en 10 points) au 3^{ème} set. Le score du 3^{ème} set s'enregistre 1/0.

- ✚ L'ordre des matchs est : Simple 2, Simple 1, Double.
- ✚ Le double vaut 2 points.

4. Les équipes doivent se présenter au complet **15 minutes** avant le début des rencontres.
5. Un seul joueur nouvellement qualifié est autorisé par rencontre.
6. Possibilité de jouer le samedi au lieu du dimanche, si accord des deux équipes.

✚ Disqualification / Forfait

Forfait Général :

- ☞ Une équipe disqualifiée 2 fois ou 2 fois forfait, ou 1 disqualification et 1 forfait, est automatiquement forfait général.
- ☞ La disqualification vaut – 1 point.

Forfait isolé :

- ☞ Tout club déclarant forfait doit prévenir le club adverse, le juge-arbitre et éventuellement le club visité le plus tôt possible.

✚ Reports

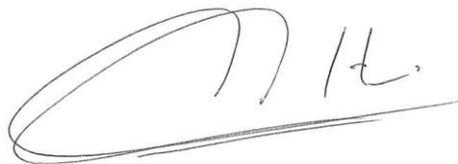
- ☞ **La Commission Seniors n'accepte plus aucun report de rencontre**, excepté selon les conditions de l'article « III.1.12. REPORT DES RENCONTRES » des règlements sportifs de la Ligue de Picardie.
- ☞ Lorsqu'une rencontre ne peut pas avoir lieu à la date initialement prévue, vous devez prévenir le secrétariat 10 jours avant en donnant la nouvelle date d'avance de rencontre acceptée par les deux clubs concernés. Sans intervention du secrétariat dans le logiciel de Gestion Sportive vous ne pourrez pas saisir le détail de la feuille de match.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Merci de votre participation et bon championnat à toutes et à tous.



Olivier KABAN
Président de la Commission Seniors



Christian DENIS
Président du Comité Somme Tennis